

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels
de la **Fondation abritée Entraide & Solidarité**
à Paris

Exercice clos le 31 décembre 2017

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la **Fondation abritée Entraide & Solidarité à Paris**

Exercice clos le 31 décembre 2017

FONDATION
NOTRE-DAME

*Rapport d'audit
relatif aux comptes
annuels de la
Fondation abritée
Entraide & Solidarité
à Paris*

*Exercice clos le 31
décembre 2017*

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée Entraide & Solidarité à Paris

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Entraide & Solidarité à Paris, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Entraide & Solidarité à Paris au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

JEROME EUSTACHE



Reconnue d'utilité Publique par Décret du 30 novembre 1992

Statuts modifiés par Décret du 23 janvier 2008 lui accordant le statut de Fondation abritante

10, rue du Cloître Notre-Dame

75004 PARIS

www.fondationnotredame.fr

N°SIRET 393 739 594 00157 - APE 9499Z

URSSAF : 756730030540001011

Programme Entraide & Education à Paris

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

La **Fondation Notre Dame** a pour objet de développer, notamment pour le Diocèse de Paris, les actions dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part.

Elle apporte, dans la mesure de ses moyens, son soutien moral et financier aux œuvres, services et institutions dont l'activité répond à l'objet de la fondation.

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION A PARIS

BILAN 2017 (en €)

ACTIF	2017			2016	PASSIF	2017		2016
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	1 756 900	1 726 900	1 469 400
					Dotation pérenne non consommable	1 756 900	1 726 900	1 469 400
					Dotation statutaire	-	-	-
					Dotation du Programme Entraide	1 756 900	1 726 900	1 469 400
					Apports des fondations abritées	-	-	-
					Dotation initiale	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Dotations consommables	-	-	-
Comptes de Liaison	58 321	-	58 321	201 154	Comptes de liaison	81 334	81 334	68 988
Total Actif immobilisé	1 639 634	68 665	1 570 969	1 370 840	Réserves affectées	-	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	723 010	62 456	660 554	681 442	Report à nouveau	3 184 324	3 248 693	2 943 041
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	4 438	1 838	2 600	-	Résultat de l'exercice	-	-34 369	563 152
- Terrains	-	-	-	-	Fonds dédiés	786 758	786 758	696 828
- Constructions	718 572	60 618	657 954	681 442	- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	-	-	-
Immobilisations financières	916 625	6 209	910 415	689 398	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
- Obligations	672 207	6 209	665 997	523 257	- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide	786 758	786 758	696 828
- Obligations, intérêts courus à recevoir	12 011	-	12 011	9 607	Dettes & Assimilées	2 141 662	2 141 662	2 089 903
- Actions	232 407	-	232 407	156 534	- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-	- Dettes financières diverses	1 783	1 783	-267
Créances et Comptes rattachés	368 532	1 073	367 458	422 170	- Fournisseurs et comptes rattachés	39 217	39 217	69 959
- Donateurs et Organismes	298 498	1 073	297 425	365 427	- Dettes fiscales et sociales	3 659	3 659	3 561
- Autres créances	70 033	-	70 033	56 743	- Projets bénéficiaires restant à solder	2 013 941	2 013 941	2 012 248
Valeurs mobilières de placement	1 255 422	-	1 255 422	1 236 608	- Autres dettes	83 063	83 063	4 401
- Fonds obligataires y compris coupons courus	1 254 417	-	1 254 417	1 235 923	Produits constatés d'avance	-	-	-
- Autres valeurs mobilières de placement	1 005	-	1 005	685				
Disponibilités	4 685 323	-	4 685 323	4 582 797				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	4 685 323	-	4 685 323	4 582 797				
Charges constatées d'avance	13 485	-	13 485	17 744				
Total actif circulant	6 322 762	1 073	6 321 688	6 259 318				
TOTAL ACTIF	8 020 717	69 739	7 950 980	7 831 312	TOTAL PASSIF	7 950 980	7 950 980	7 831 312

	Total 2018	Total 2019 et suivantes	Total
Engagements donnés	370 000	480 000	850 000
Engagements reçus	1 940 646	174 061	2 114 707
<i>dont legs et donations affectés</i>	94 000	-	94 000

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	2 985 753	2 854 903	4,58%
Dons manuels affectés	88 225	171 639	-48,60%
Total des collectes	3 073 978	3 026 543	1,6%
Legs & donations	385 376	1 269 526	-69,64%
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	1 070	182	489,11%
Loyers et récupérations des charges	73 485	26 433	178,0%
Participation charges communes			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable	-		
Total des produits d'exploitation	3 533 909	4 322 683	-18%
Missions sociales			
Projets engagés	2 732 525	2 847 495	-4,04%
Charges externes	490 950	443 678	10,7%
<i>dont charges externes missions sociales</i>			
Charges de personnel	215 669	220 071	-2,0%
Salaires et traitements	60 252	49 580	21,53%
Charges sociales	32 824	31 990	2,61%
Personnel FND	93 076	81 570	14,11%
Personnel FND missions sociales	109 730	91 308	20,18%
Personnel refacturé par des tiers	12 862	31 056	-58,58%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	-	16 138	-100,00%
<i>dont personnel affecté en missions sociales</i>	<i>109 730</i>	<i>107 445</i>	<i>2,13%</i>
<i>dont personnel affecté en appel public à la générosité</i>	<i>93 076</i>	<i>101 220</i>	<i>-8,05%</i>
<i>dont personnel affecté en frais de fonctionnement</i>	<i>12 862</i>	<i>11 406</i>	<i>12,76%</i>
Charges communes aux fondations abritées	71 539	84 937	-15,8%
Dotation aux amortissements et provisions	22 955	22 235	3,2%
Autres charges- Impôts	19 893	22 946	-13,3%
Total des Charges d'exploitation	3 553 529	3 641 362	-2,4%
Résultat d'exploitation	-19 621 €	681 322 €	-103%
Produits financiers	80 322	90 350	-11,1%
Charges Financières	5 141	2 764	86,0%
Résultat financier	75 182 €	87 586 €	-14%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	696 828	491 072	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	89 930	205 755	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	786 758	696 828	
Total des Produits	4 311 059 €	4 904 106 €	-12%
Total des Charges	4 345 428 €	4 340 953 €	0%
Résultat de l'exercice	-34 369 €	563 152 €	-106%

Programme ENTRAIDE & EDUCATION A PARIS

Compte d'emploi des Ressources 2017

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		3 248 693
1- MISSIONS SOCIALES	2 842 255	2 842 255	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	3 614 231	3 614 231
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>2 842 255</i>	<i>2 842 255</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>3 459 354</i>	<i>3 459 354</i>
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	2 985 753	2 985 753
- Versements à d'autres organismes agissant en France	2 732 525	2 732 525	- Dons manuels affectés	88 225	88 225
- Accompagnement des projets	109 730	109 730	- Legs et autres libéralités non affectés	385 376	385 376
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	154 877	154 877
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			Produits accessoires aux frais d'appel public à la générosité	74 555	74 555
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	487 127	487 127	Produits financiers	80 322	80 322
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>418 481</i>	<i>418 481</i>	Produits exceptionnels		
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>11,58%</i>				
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>	<i>68 646</i>	<i>68 646</i>	4- AUTRES PRODUITS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	229 289	229 289	Produits financiers		
Frais de gestion	71 539	71 539	Loyers		
Frais de gestion immobilière	152 609	152 609			
Charges financières	5 141	5 141			
		3 558 670 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 558 670 €		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 614 231 €	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	786 758		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	696 828	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		-89 930
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	34 369	
TOTAL GENERAL	4 345 428 €		TOTAL GENERAL	4 345 428 €	3 524 301 €
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 558 670	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 558 670
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		3 214 324 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature		
TOTAL	0		TOTAL	0	



ANNEXES

AUX COMPTES 2017

DE LA FONDATION NOTRE DAME

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations	4
3.2.2 Report à nouveau et fonds dédiés.....	5
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes de la FND Abrisante.....	6
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	6
3.2.6 Valeurs mobilières de placement.....	6
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER).....	7
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	7
4.1 Notes sur l'Actif.....	7
4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	7
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	8
4.1.3 Créances.....	10
4.2. Notes sur le passif.....	11
4.2.1 Fonds associatifs.....	11
4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps.....	11
4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite.....	11
4.2.4 Fonds dédiés et report à nouveau.....	12
4.2.5 Dettes.....	13
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	14
5.1 Locaux.....	14
5.2 Effectifs.....	14
5.3 Contribution des bénévoles	14
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes de la Fondation Notre Dame.....	14
5.5 Charges administratives communes	14
5.6 Engagements hors bilan.....	15
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	16



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- Le programme « Entraide & Education » a reçu en 2017 3,07 M€ de soutiens de ses donateurs dans la continuité de 2016 avec 3,03 M€. En revanche, le montant des legs et donations encaissés est en baisse, à 0,4 M€ en 2017 versus 1,3 M€ en 2016. Les revenus locatifs ont en revanche progressé, même s'ils demeurent mineurs (40 K€ en 2017).
- A travers ce programme, la Fondation Notre Dame touche plus de 160 000 personnes en situation de précarité, d'exclusion, de fragilité, de handicap, de recherche d'emploi et de pauvreté et un total de près de 1,4 millions de bénéficiaires.
- Le montant des projets engagés s'élève à 2,7 M€ pour 137 projets soutenus, principalement en faveur de la solidarité (44 %), l'éducation (45%), la culture (11%). La Fondation a également décidé de doter de 300 K€ un fonds dédié « Vaugirard Solidarité » afin de contribuer à la rénovation, en plein cœur de Paris, d'un ancien monastère qui accueillera à terme des colocations solidaires.
- Les charges externes 2017 qui avaient baissé en 2016, sont revenues au niveau de 2015 (490,9 k€ en 2017 versus 443,7 k€ en 2016). Cette augmentation est principalement imputable aux événements exceptionnels liés à l'organisation des XXV ans de la Fondation Notre Dame (47 k€).



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes du programme Entraide & Education sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le programme Entraide & Education correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame au même titre qu'une fondation abritée. Pour autant, il s'agit bien des actions en propre de la Fondation Notre Dame, distinct de l'activité de fondation abritante. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :



- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01,
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 affranchissements.

L'établissement comptable « Programme Entraide & Education » comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Il enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur comptable « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».



Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2017. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Selon le règlement CRC 2009-01, les dotations et l'ensemble du passif de la Fondation Notre Dame sont présentées de la manière suivante :

- la **dotation pérenne représentative d'actifs aliénables** consiste en apport d'actifs consentis à la Fondation Notre Dame en 1992 ou ultérieurement sans jamais avoir été frappés de clause d'inaliénabilité. Les actifs de la dotation propre de la Fondation Notre Dame sont intégralement constitués de placements financiers interchangeables. A l'actif, ils trouvent leur correspondance dans les immobilisations financières. Comme le prévoit l'article 13 des statuts de la Fondation Notre Dame, les montants venant abonder la dotation statutaire, lors de l'affectation de tout ou partie du résultat par décision du Conseil d'Administration, sont comptabilisés au poste de « Dotation complémentaire ».
- Indépendamment de sa dotation, la Fondation Notre Dame a reçu et reçoit des dotations non consommables des fondations abritées à vocation pérenne, comptabilisées sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées ». Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

Dans le cadre du programme « Entraide & Education », le renforcement de la dotation figure en « dotations complémentaires » de la dotation pérenne non consommable car le programme n'est pas une fondation abritée.

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante, du Programme Entraide et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds à long terme avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculée en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.



3.2.2 Report à nouveau et fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées dans la note ci-dessous :

Le traitement des fonds dédiés est spécifique au statut de fondation abritante (cf. Règlement CRC 2009-01).

Toutes les ressources reçues par la Fondation Notre Dame sont affectées, soit au programme Entraide & Education, soit à une fondation abritée ou soit à la FND-abritante. Au niveau des comptes de la FND-Abritante il y a donc :

- soit une variation des fonds dédiés de chacune des fondations abritées matérialisant ainsi l'affectation souhaitée par les donateurs.
- soit un report à nouveau pour le programme Entraide ou l'établissement recouvrant les charges communes ainsi que pour les fondations présentant un déficit

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

Il peut exister des « sous-fonds dédiés » lorsque la Fondation abritée ou le Programme Entraide a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice ou pour le suivi de subventions publiques affectées à des projets.

Afin de mieux individualiser le suivi des fondations abritées ou du Programme Entraide dans les plaquettes éditées spécifiquement pour elles, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.



3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes de la FND Abrisante

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées et du Programme Entraide, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

Depuis 2012 a été appliquée la méthode par composant sur les constructions figurant en immobilisations : répartition des immeubles d'habitation en trois composants comme suit.

- pour 50% Gros Œuvre
- pour 20% Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures
- pour 30% Agencements : Chauffage Climatisation
Ascenseurs monte-charges
Electricité câblage
Plomberie et autres
Agencements intérieurs et décoration

Les durées d'amortissement de ces trois composants sont les suivantes :

- Gros Œuvre : 80 ans taux : 1,25%
- Façades : 40 ans taux : 2,50%
- Agencements : 15 ans taux : 6,66%

3.2.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les obligations à long terme sont reclassées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation Notre Dame ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement. Les obligations achetées au-dessus du nominal, sont dépréciées pour ramener la valeur nette au nominal à l'échéance de remboursement.

(Voir également paragraphe 4.1.2)



3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12.

Le CER du Programme Entraide & Education est établi par la Fondation Notre Dame comme pour les 15 autres fondations faisant appel public à la générosité. Les principes d'établissement du CER sont détaillés dans la note 7 des comptes de la Fondation Notre Dame.

« Il peut y avoir un écart entre l'excédent de ressources de l'exercice de l'année N-1 et le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice lorsque la Fondation décide du renfort de sa dotation ou de la constitution de réserves.

Le montant du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées était :

- en fin d'exercice 2016 de 3 506 K€,
- en début d'exercice 2017 de 3 248 K€.

L'écart entre ces 2 montants est de 257 K€. Il correspond à l'augmentation:

- de la dotation du programme Entraide pour 257 K€



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création	Cessions, virements	Valeur brute fin d'exercice
Constructions	718 572			718 572
Matériel de bureau, informatique et mobilier	694	3 744		4 438
Total immobilisations corporelles	719 266 €	3 744 €	- €	723 010 €
Total immobilisations brutes	719 266 €	3 744 €	- €	723 010 €



Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Constructions	37 130	23 489		60 619
Matériel de bureau, informatique et mobilier	694	1 144		1 838
Total immobilisations corporelles	37 824 €	24 633 €		62 457 €
Total amortissements	37 824 €	24 633 €		62 457 €

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Constructions	681 442	23 489			657 953
Matériel de bureau, informatique et mobilier		1 144		3 744	2 600
Total immobilisations corporelles	681 442 €	24 633 €		3 744 €	660 553 €
Total	681 442 €	24 633 €		3 744 €	660 553 €

Depuis 2012, le programme « Entraide & Education » dispose de trois appartements, fruit d'une donation et de deux legs. Les revenus locatifs viennent ainsi diversifier les ressources de la Fondation.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

En 2011, le Programme « Entraide & Education à Paris », par décision du Conseil d'Administration de la Fondation, s'était doté de 300 000 € de fonds associatifs, sur le modèle des fondations abritées. Ces fonds ont été placés dans le fonds mutualisé avec les fonds associatifs d'origine de la FND, les fonds associatifs de la Fondation KTO et de la Fondation des Bernardins. Ils sont gérés par le Comité financier. Ils sont augmentés annuellement par décision du Conseil d'Administration. La quote-part d'Entraide représente 18,8 % des fonds mutualisés en 2017. Les revenus financent des projets du Programme.

Par ailleurs, le Programme Entraide a opté pour un contrat d'assurance-vie, au capital garanti, pour le placement d'une partie de sa trésorerie.

Les dons de titre des donateurs viennent en « valeurs de placement ». Ils ont vocation à être vendus pour que leur fruit bénéficie au financement de projets.

**Composition des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2017 :**

Valeurs détenues	Valeur comptable d'achat	Coupons courus et intérêts au 31/12/2017	Dépréciation & amortissement au 31/12/2017	Valeur comptable nette au 31/12/2017 (y compris ICNE)	Valeur comptable nette au 31/12/2016 (y compris ICNE)	Valeur de marché au 31/12/2017	Plus/moins-value latente au 31/12/2017
Portefeuille obligataire	672 207	12 011	6 209	678 009	532 864	708 679	30 670
Portefeuille actions	232 407			232 407	156 534	287 791	55 384
Total immobilisations	904 614 €	12 011 €	6 209 €	910 416 €	689 398 €	996 471 €	86 055 €
Contrat assurance-vie multi-supports	1 234 697	19 721		1 254 418	1 235 923	NA	NA
Portefeuille actions	1 005			1 005	685	1 005	
Total valeurs de placement	1 235 702 €	19 721 €		1 255 422 €	1 236 608 €	1 005 €	
Total placements financiers	2 140 316 €	31 732 €	6 209 €	2 165 838 €	1 926 006 €	997 475 €	86 055 €



Détail des disponibilités au 31/12/2017

	31/12/2017	31/12/2016
Compte sur livret & compte courant	4 562 036 €	4 547 673 €

L'ensemble des fonds dédiés spécifiques et des projets restants à financer représente 61 % du montant des disponibilités. Il a donc vocation à être employé à court terme.

Détail des disponibilités Secteur Mutualisation des Dotations au 31/12/2017

	31/12/2017	31/12/2016
Secteur Mutualisation des dotations - Entraide	123 287 €	35 124 €

Ce compte sur livret représente la quote-part des fonds de la dotation restant à réinvestir au 31/12/2017.

4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Entraide	2017	2016
Dons perçus en janvier N+1 au titre de l'année N	294 016	361 353
Loyers	3 201	3 751
Notes de débit d'échanges de fichiers à encaisser	1 282	323
Total créances donateurs et organismes	298 498 €	365 427 € €
Produits à recevoir	1 376	1 535
<i>Sous-total Produits à recevoir</i>	<i>1 376</i>	<i>1 535</i>
Autres créditeurs et débiteurs	67 407	53 774
TVA déductible	177	183
Crédit de TVA	0	1
Prêt accordé à un projet	0	4 000
<i>Sous-total autres créances</i>	<i>67 584</i>	<i>57 958</i>
Total Autres créances	68 960 €	59 493 €
Total Créances et comptes rattachés	367 458 €	424 920 €

	2017	2016
Charges constatées d'avance	13 485	17 744
Total charges constatées d'avance	13 485 €	17 744



4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

Entraide	2017		2016		
	Valeur nette après affectation du résultat	Affectation tout ou partie d'un legs	Valeur nette avant affectation du résultat	Affectation tout ou partie d'un legs	Valeur nette avant affectation du résultat
Programme Entraide – dotation immobilière	689 400	-	689 400	-	687 400
Programme Entraide	1 067 500	30 000	1 037 500	257 500	780 000
Total Fonds associatif	1 756 900 €	30 000 €	1 726 900 €	257 500 €	1 467 400 €

Le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame avait voté en mars 2011 la création d'une dotation initiale de 300 K€ pour le programme Entraide & Education à Paris afin de favoriser la pérennité et l'autonomie du programme.

Celle-ci est portée à 1,038 M€ après affectation du résultat 2017, suite à l'affectation de 30 K€ issu d'un legs. Par ailleurs, dans un souci de diversification, trois appartements reçus par legs ont été conservés (689 K€). Les revenus locatifs permettent le financement de projets.

4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps

Ils sont provisionnés sur la base des salaires perçus sur la période. Pour mémoire, le « Programme Entraide & Education » n'est pas employeur en direct mais, comme pour les autres fondations, il bénéficie de la mise à disposition de salariés par la Fondation Notre Dame.

La provision correspondant au C.E.T est basée sur un calcul maximal de six jours épargnés par le salarié.

4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite

Elles ne sont pas provisionnées dans les comptes, car non significatives eu égard à la structure des effectifs présents au 31 décembre 2017.



4.2.4 Fonds dédiés et report à nouveau

Report à nouveau

La Fondation Notre Dame comptabilise les fonds dédiés affectés au Programme Entraide et Education en report à nouveau. Ne demeurent en fonds dédiés que les fonds spécifiques.

Report à nouveau au 01.01.2017	3 248 693
Quote-part de résultat 2017 après décision de renfort de la dotation	- 64 369
Report à nouveau au 31.12.2017	3 184 324 €

Fonds dédiés spécifiques

Fonds dédiés	2017				2016
	Montant total 2017	Montant total de la variation	Ressources affectées 2017	Charges affectées du fonds 2017	Montant total 2016
Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide	786 758 €	89 930 €	685 936 €	596 006 €	696 828 €
Fonds Tibériade	72 805	-15 000		15 000	87 806
Fonds Œuvre d'Orient	17 897	-174 172	17 897	192 069	192 069
Fonds Basilique St Denis		-4 850		4 850	4 850
Fonds Cathédrale de Soissons*	23 920	23 920	23 920		
Fonds St Médard	367 103	-45 000		45 000	412 103
Fonds Jardins des amoureux*	4 790	4 790	4 790		
Fonds Notre-Dame de l'Ouÿe*	243	243	339 330	339 087	
Fonds Vaugirard Solidarité*	300 000	300 000	300 000		

*Fonds dédiés créés en 2017.

4.2.5 Dettes

Entraide	2017	2016
Emprunts financiers : Dépôt de garantie reçu	1 783	
<i>Total Emprunts financiers</i>	<i>1 783</i>	
Comptes fournisseurs	33 730	69 458
<i>Sous-total comptes fournisseurs</i>	<i>33 730</i>	<i>69 458</i>
Comptes fournisseurs factures non parvenues :	5 487	502
<i>Sous-total factures non parvenues</i>	<i>5 487</i>	<i>502</i>
Balance de Fichier Programme Entraide & Education	1 551	2 093
<i>Sous-total balance fichier</i>	<i>1 551</i>	<i>2 093</i>
Total fournisseurs et comptes rattachés	42 551 €	72 053 €
Dettes fiscales et sociales et Tickets Restaurant	3 659	3 561
<i>Total Dettes fiscales et sociales</i>	<i>3 659</i>	<i>3 561</i>
Soutiens de projets engagés à verser	2 013 941	2 012 248
<i>Total projets engagés à verser</i>	<i>2 013 941</i>	<i>2 012 248</i>
Autres dettes : Charges à payer et débiteurs divers	81 511	5 058
<i>Total Autres dettes</i>	<i>81 511</i>	<i>5 058</i>
Total dettes et comptes rattachés	2 141 662 €	2 092 920 €

Comme en 2016, le soutien à des projets pluriannuels ou des projets avec une dimension immobilière conduit à avoir un niveau d'engagements de soutiens à des projets non encore versés qui reste significatif à la fin de l'exercice.





NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

Les services administratifs du Programme « Entraide & Education à Paris » utilisent un local composé de quatre bureaux et d'un espace ouvert d'une surface de 67 m² au cinquième étage du 10 rue du Cloître Notre Dame, dans le 4^{ème} arrondissement de Paris. Ces locaux sont partagés avec la Fondation pour l'Insertion par le Logement et la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris.

5.2 Effectifs

Les effectifs des salariés travaillant pour le Programme « Entraide & Education à Paris » de la Fondation Notre Dame ont été pour l'exercice concerné :

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2016	5	2,35	1	1	6	3,35
2017	6	2,25	1	1	7	3,25

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Notre Dame a également eu recours en 2017, pour le programme Entraide, à des bénévoles au siège de la Fondation Notre Dame, soit, en Equivalent Temps Plein, 0,13 ETP.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes de la Fondation Notre Dame.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide. La contribution 2017 du programme Entraide & Education à Paris s'élève à 71 539€.



5.6 Engagements hors bilan

<i>Engagements reçus</i>	<i>Legs</i>	<i>Donations ou Donations temporaires d'usufruit</i>	<i>Total</i>
Pour 2018	1 758 530	182 116	1 940 646 €
Pour 2019 et suivantes		174 061	174 061 €
Total	1 758 530 €	356 177 €	2 114 707 €

Une partie des legs sont constitués de biens immobiliers. Leur valeur pourra présenter des écarts significatifs par rapport au montant inscrit en engagement hors bilan. Par ailleurs, le délai nécessaire à la bonne exécution des ventes pourra conduire certains à n'être réalisés qu'en 2019.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs pris l'engagement de soutenir les projets suivants :

<i>Engagements donnés</i>	<i>2018</i>	<i>2019 et suivantes</i>
Aux Captifs La Libération - Projet de développement en paroisses	60 000 €	120 000 €
Aux Captifs La Libération - Aide au développement 2018	100 000 €	
FACEL - Convention de partenariat	180 000 €	360 000 €
Fondation Mozaïk programme d'accompagnement pour l'accès à l'emploi pour les jeunes issus d'environnements discriminants	20 000 €	
Jeunes des Ternes (17e) - Renforcement de l'équipe éducative du patronage	10 000 €	
Total	370 000 €	480 000 €



**NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS****Programme Entraide & Education à Paris**

	Projets engagés		Annulation partielle ou de projets antérieurs		Projets nets engagés	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Projets par décision du Bureau de la Fondation Notre Dame	26	521 380 €			26	521 380 €
Projets par décision du Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame	23	1 188 235 €			23	1 188 235 €
Projets par délégation	83	404 620 €		1 136 €	83	403 484 €
Annulation partielle de projets des années antérieures				27 543 €	0	-27 543 €
Sous-total des projets non affectés	132	2 114 235 €	0	28 679 €	132	2 085 556 €
Fonds d'Urgence	26	29 490 €		434 €	26	29 056 €
Tibériade		15 000 €				15 000 €
Projet affecté : Les Amis de la Basilique Saint-Denis		4 850 €				4 850 €
Projet Œuvre d'Orient : Hôpital d'Hazmieh (Liban)		213 976 €				213 976 €
Projet affecté; Aménagement et animation ND de l'Ouÿe		339 087 €				339 087 €
Legs affecté St Médard		45 000 €				45 000 €
Sous-total des projets affectés	0	617 913 €			0	617 913 €
Accompagnement et suivi des projets		109 730 €				109 730 €
Total des missions sociales du Programme Entraide	158	2 871 368 €	0	29 113 €	158	2 842 255 €



10 principales associations soutenues en 2017 *

Associations	Montant accordé	Nombre de projets concernés	dont engagements sur plusieurs années
Captifs	364 125 €	10	oui
Jeunesse St Vincent de Paul	217 900 €	3	oui
FACEL	167 100 €	4	oui
Association pour l'amitié	121 000 €	3	
Août Secours Alimentaire	75 000 €	1	
L'Oasis Sainte-Jeanne de Chantal	70 000 €	1	
Jeunes des Ternes	66 400 €	5	oui
Musique Sacrée Notre Dame de Paris	65 100 €	3	
La Camillienne	58 250 €	5	
Le Cœur, patronage du Haut Ménilmontant	46 525 €	3	
Total	1 251 400 €	38	

* hors soutiens accordés via Mains ouvertes et Fonds d'Urgence

Projets non soldés

Projets engagés pour l'année 2017	81 projets non soldés	1 351 583 €
Projets engagés pour l'année 2016	16 projets non soldés	592 962 €
Projets antérieurs non soldés	6 projets non soldés	69 396 €
Total		2 013 941 €